

Compte Rendu du CT du 09 juin 2015

En introduction, Solidaires Finances Publiques a lu une liminaire que vous trouverez ci-jointe.

Pour ce CT, de nombreux points :

1. Evolutions du "réseau",
2. Fusion des Services des Impôts des Particuliers Lorient Sud et Vannes Golfe,
3. Fusion des Services de Publicité Foncière de Lorient,
4. Modification des horaires d'ouvertures de Lorient et Hennebont,
5. Bilan de formation professionnelle 2014 et plan de formation 2015,
6. Bilan des Equipes De Renforts et nouvelle organisation 2015,
7. Tableau de bord de veille sociale.

1. Evolutions du "réseau"

Les Organisations Syndicales ont interpellé le Président pour qu'il nous informe clairement des évolutions prévues pour l'avenir des services du département.

Nous avons eu droit à un florilège de phrases inquiétantes : "Les services sont dans un tel état de fonctionnement...", "on tiendra aussi longtemps qu'on pourra", "le réseau vieillit", "on annonce aux agents les fermetures de postes suffisamment tôt pour qu'ils puissent l'intégrer" (!!!).

Les annonces faites :

- Les trésoreries d'Elven et Rohan fermeront au 31/12/2015 ;
 - la trésorerie de Belz est dans le viseur pour le 31/12/2016, mais sans certitude ;
 - la trésorerie de Guémené fermera probablement d'ici 3 à 5 ans ;
 - pour la trésorerie de Belle-île, le Président n'a pas de solution, et il nous demande de lui en trouver une (!) ;
 - les Services de Publicité Foncière de Pontivy et Ploërmel fermeront (pas de date annoncée).
- La "cible" DG pour les SPF est d'avoir un service par département. Les bases Fidji doivent être fusionnées et nationales d'ici 2 à 3 ans ;
- pour les SIE, "nous ne sommes pas pressés de bouger, si on peut, on tient" ;
 - d'autres services peuvent être concernés par des restructurations dues aux concentrations, à la réforme territoriale : amendes, pôle RH, dépenses, paie... La Direction espère des annonces dans ce sens ;
 - pour l'Enregistrement, c'est le statu quo, la Direction attend le "feu vert" de la Direction Générale.

Solidaires Finances Publiques a déploré l'absence de visibilité pour les agents. Il est difficile de se projeter pour les mutations. Elles sont moins fluides du fait des priorités liées aux suppressions de postes. Les petits et moyens services ont une épée de Damoclès au dessus de la tête ! Comment avoir de bonnes conditions de vie au travail dans une situation pareille ? Les agents ne peuvent être sereins.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé l'attitude déshumanisée de la Direction qui se contente d'informer les services supprimés par mail ou téléphone. Alerter les agents par courrier est un manque manifeste de considération.

Pour mémoire, en cas de suppression de poste, la victime a une priorité pour suivre sa mission. Elle peut bénéficier d'une prime de restructuration qui, suivant certains critères, est d'un montant variable (entre 3000 et 5000 €, en fonction de la distance, etc).

2. Fusion des Services des Impôts des Particuliers Lorient Sud et Vannes Golfe

Pour le SIP Lorient Sud :

La fusion consiste à regrouper les deux secteurs Port-Louis/Hennebont. Les agents seront regroupés dans l'actuel secteur de Ploemeur - plus grand.

Pour le SIP Vannes Golfe :

La fusion des secteurs est "la" solution trouvée face au manque d'effectif. La direction pense que le regroupement des agents dans un même bureau doit également permettre de créer un espace de mutualisation. Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, regrouper les agents en grands plateaux ne peut en aucun cas permettre une mutualisation d'informations. Ce n'est ni "efficace", ni "productif". D'expérience, nous savons qu'une fois installés, les agents demandent des cloisons.

D'autre part, c'est sur les contrôleurs qu'a reposé la répartition des charges de travail entre secteurs, en concertation avec les agents, car "eux connaissent le travail et possèdent la technicité nécessaire".

Nous rappelons que Solidaires Finances Publiques demande une réelle technicité de l'encadrement.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé ces pratiques. En effet, nous sommes encore dans une gestion de pénurie liée aux continuelles suppressions d'emplois : les charges de travail restent les mêmes, et les fusions sont effectuées avec les effectifs actuels, sans aucune visibilité sur l'avenir.

Les OS ont voté contre ces projets. Vous trouverez ci-joint notre explication de vote.

Lors de l'examen de ces projets par le CHSCT (probablement début octobre), nous serons très attentif a l'aspect immobilier des réorganisations, et nous insisterons sur la dégradation des conditions de travail.

3. Fusion des Services de Publicité Foncière de Lorient

Actuellement, les bases informatiques des deux services ne peuvent pas être regroupées.

Dans cette fusion, les agents en poste ne bougent pas, et leurs attributions ne seraient pas modifiées.

Néanmoins, cette fusion permet au passage de supprimer un poste A+ et un poste de chef de contrôle dans le département. Solidaires Finances Publiques a dénoncé ces suppressions qui ferment encore plus le département aux mutations.

Nous avons voté contre cette fusion, car elle est source d'anxiété pour les agents du fait du manque de visibilité sur l'avenir des SPF. En effet, la "cible" DG pour les SPF est d'avoir un service par département. De plus, les bases Fidji seront fusionnées nationalement d'ici 2 à 3 ans, ce qui pourrait permettre une délocalisation, voire une externalisation.

4. Modification des horaires d'ouvertures de Lorient et Hennebont

Suite à une action intersyndicale dans les grands sites le 12 mai, une pétition a été proposée aux usagers. Plus de 90% des personnes abordées ont signé, et nous ont manifesté leur soutien.

En une demi-journée, nous avons collecté un millier de signatures pour le maintien du service public de proximité.

Nous avons profité de ce point d'ordre du jour pour remettre ces pétitions au Directeur.

Les OS ont voté contre à l'unanimité.

Vous trouverez ci-joint l'explication du vote contre ces projets de fermetures.

5. Bilan de formation professionnelle 2014 et plan de formation 2015

Nous nous sommes abstenus de vote sur ce point.

A la lecture du plan local de formation Solidaires Finances Publiques a des craintes sur l'avenir de la formation professionnelle. En effet, la pratique de l'e.formation (formation en ligne) risque de devenir la norme pour économiser du temps.

l'e.formation doit être un complément aux formations traditionnelles et non un substitut à moindre coût.

Pour Solidaires les formations présentiels sont une source réelle d'échanges entre les formateurs et les stagiaires, de meilleure acquisition de compétences et de mutualisation de « bonnes pratiques ». A terme cette méthode déshumanisera un peu plus notre administration.

D'autre part, nous avons constaté que les formations sur les Conditions de Vie au Travail et les Risques professionnels à l'attention des cadres A+ et A encadrants n'ont pas été assurées en 2014. Elles ne sont pas prévues non plus sur 2015.

Pour Solidaires Finances Publiques, cela est révélateur de la considération des Conditions de Travail par la Direction.

Si on trouve les moyens de former tous les agents sur la déontologie, on peut former les encadrants sur les risques psycho-sociaux, surtout dans le contexte actuel !!
Il faut impérativement que la Direction assume le mal-être des agents.

6. Bilan des Equipes de Renforts Départemental et nouvelle organisation 2015

La Direction ne nous fournissant pas la liste exhaustive des demandes des chefs de poste, nous ne pouvons pas nous prononcer favorablement sur un bilan 2014 sans les éléments nécessaires à l'analyse objective de la situation.

Pour Solidaires Finances Publiques, la politique de réduction des emplois conduit la Direction à saupoudrer les renforts. Ce n'est pas satisfaisant pour les postes demandeurs qui se voient attribuer les miettes, quand d'autres, faute de personnel sur les sites, ont un renfort quasi-permanent.

Les nouvelles règles de gestion suite à la fusion des ERD et des EDRA qui seront mises en place au 1 septembre 2015 sous l'appellation Equipe De Renforts (EDR), obligeront les personnels à une réelle mobilité du fait de l'existence de primes spécifiques.

7. Tableau de bord de veille sociale 2014

- 32 fiches de signalement du risque psychosocial ont été remontées à l'assistant de prévention. Le double de fiches par rapport à l'année 2013 !!

Pour que Solidaires puisse rapidement intervenir, nous vous invitons à envoyer une copie de ces fiches aux représentants CHSCT de Solidaires.

Solidaires Finances Publiques a exigé que, quel que soit l'auteur d'une agression, soit-il un élu, la Direction se doit d'intervenir.

- 3121 heures ont été écrêtées sur l'année. Il s'agit de l'équivalent de 2 emplois de travail dissimulé. Sans compter les services rendus en dehors des heures normales de travail, voire même le samedi.



**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Les élus de Solidaires Finances Publiques au CTL – Morbihan

Annie Rio - Tit	Jean-Marc Papotier - Tit
Yannick Le Sausse – Tit	Colette Le Falher – Tit
Marie-France Couprie - Supp	Annick Le Gal – Supp
Yves-Marie Delliste – Supp	Nicolas Gauthier - Supp
Expert au CTL :	Nicolas Lhuillery

Déclaration Liminaire du CTL du 9 juin 2015

Monsieur le Président,

Nous tenons particulièrement à dénoncer la "bassesse" de mesures prises ces dernières semaines et visant à faire les poches des fonctionnaires :

- Mme Lebranchu, ministre de la Fonction Publique, sans bien sûr respecter ses propres engagements de concertation, a annoncé la suppression progressive, mais avec une mise en oeuvre dès le 1er mai 2015 de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG, conduisant à baisser les rémunérations d'1 million de fonctionnaires à hauteur de près de 500 millions d'euros.

Cette indemnité avait été créée en 1997 dans le souci de préserver les salaires de fonctionnaires de baisses des rémunérations suite à l'élargissement de l'assiette de la CSG.

Mme Lebranchu, afin de justifier ce qui est qualifiable de hold up, s'est même permise de parler de mesure d'équité entre les agents.

De qui se moque t-on ?

- Autre mesure inique, celle de M. Sapin, ayant pour résultat de piquer la PIC, la Prime d'Intéressement Collectif, aux agents. Solidaires Finances Publiques revendique que l'enveloppe financière de cette prime soit intégrée de manière pérenne dans le régime indemnitaire des agents via l'IMT. M. Parent quant à lui, puisqu'il peut en décider, parle de prime de restructuration pour accompagner socialement les conséquences de la démarche stratégique sur laquelle nous reviendrons.

Ces 2 mesures, sont à tout le moins scandaleuses au regard notamment du gel durable du point d'indice, au regard des résultats suite aux mesures d'harmonisation indemnitaire, et si lorsque l'on prend la mesure de la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000, soit pas moins de 13 % !!!

Ainsi, non contents de devoir travailler dans des conditions de plus en plus dégradées du fait, avant toute chose, des suppressions massives d'emplois, les fonctionnaires, dont les agents de la DGFIP, doivent en sus subir ce type d'escroqueries sur leurs rémunérations, rémunération pourtant jamais à la hauteur de leur investissement professionnel et de leur technicité.

Tout aussi grave et vecteur de ras-le-bol et autre insatisfaction pour les

collègues, la loi du silence qui règne sur la démarche stratégique à la DGFIP.

C'est le 10 juillet 2013, voilà presque 2 ans maintenant, que M. Bézard diffusait avec, je cite, "plaisir et fierté", le projet stratégique pour les années 2013 à 2018. A force de communication et autres tchat, l'ex-DGFIP se faisait fort d'être transparent et rassurant quant aux évolutions à venir.

Aujourd'hui, mardi 09 juin 2015, et suite à la demande des OS sur les évolutions du réseau est ajouté à l'ordre du jour le point suivant:

"évolution du réseau pour information"

Cependant aucun document n'accompagne ce point supplémentaire

Monsieur le Président, Solidaires Finances Publiques exige du Directeur Général et des ses n°1 que les évolutions à venir, inscrites dans les orientations de la démarche stratégique dont la mise en oeuvre est proche dans les directions locales - puisque fixée au 1er janvier 2016 - fassent l'objet d'une claire et totale présentation aux agents et à leur représentants.

Compte tenu de l'importance de cette information, Solidaires Finances Publiques, demande que ce point fasse l'objet d'une présentation dès ce matin.

M. Le Président, nous jugeons scandaleux l'omerta qui a pour conséquence que les collègues ne puissent pas connaître les prochaines mesures que vous savez certaines ou probables pour les années à venir.

Dans l'intérêt des agents, pour qu'ils puissent notamment s'inscrire dans le prochain mouvement local, nous vous demandons instamment de prendre en considération le mal être et l'anxiété des agents de la DDFIP à qui l'on cache leur propre avenir professionnel.

Concernant la modification des horaires d'ouvertures sur LORIENT et sur les autres sites, Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition aux réductions d'ouvertures et nous vous rappelons que la circulaire précise que les directions ont le choix de ne pas réduire les horaires.

Aussi, nous vous demandons de supprimer cette décision annoncée pour le 01/07/2015.

Nous reviendrons bien sûr sur les autres points à l'ordre du jour qui sont forcément en lien avec l'évolution du réseau.

Explications de votes du CTL du 9 juin 2015

Vote sur le plan de formation professionnelle :

A la lecture du plan local de formation Solidaires Finances Publiques a des craintes sur l'avenir de la formation professionnelle. En effet, la pratique de l'e-formation (formation en ligne) risque de devenir la norme pour économiser du temps.

l'e-formation doit être un complément aux formations traditionnelles et non un substitut à moindre coût.

Pour Solidaires les formations présentiellees sont une source réelle d'échanges entre les formateurs et les stagiaires, de meilleure acquisition de compétences et de mutualisation de « bonnes pratiques ». A terme cette méthode déshumanisera un peu plus notre administration.

C'est pourquoi nous nous abstenons de voter sur ce point.

Vote sur la réduction des horaires d'ouverture de Lorient et d'Hennebont

Solidaires Finances Publiques vote contre le projet de fermeture partielle au public des sites de Lorient et d'Hennebont pour les raisons suivantes :

- Les conditions de travail des agents sont de plus en plus difficiles ce qui est principalement dû aux incessantes suppressions d'emplois et aux postes non pourvus. L'accueil est plus fortement touché que les autres services car les collègues toujours en première ligne récupèrent tous les usagers qui n'ont pu être renseignés par un autre biais : courriels, courriers, téléphone...,

- vu la désertification des services, les contribuables ne peuvent obtenir de réponses à leurs demandes et se rabattent donc sur les services d'accueil,

- l'intention de la Direction Générale vise à l'évidence à accentuer la dématérialisation qui entraîne à terme des hausses de charge, un surcoût d'impression papier, une multiplication des tensions et des conflits et par ricochet rejailit fortement sur les services de gestion. L'administration nous donne à nouveau une vision éthérée et hors sol de la mission d'accueil où chaque usager pourrait choisir le canal qui lui convient, ceci sans tenir compte des publics concernés, des contraintes organisées par la DGFIP elle-même. Dans la réalité l'offre multi-canal multiplie le nombre d'appels, de mails, de visites, aggrave les risques d'erreurs. Encore une fois, ce sont les agents qui vont devoir pallier les failles organisationnelles, les retards, les dysfonctionnements,

- sur la démarche même : le CTL se tient sans que le CHS-CT n'ait été consulté : hors, dans les départements expérimentateurs les agents de l'accueil ont noté dans le registre: « travail très fatigant, agents très sollicités, incidence sur la vie privée, pressions et fatigue ayant des effets sur la vie personnelle... »,

- nous réitérons notre demande d'avis du médecin de prévention sur les conditions de travail à l'accueil.

En conclusion, si nous comprenons les difficultés rencontrées plus particulièrement par les petits postes pour accomplir leurs missions, nous ne pouvons pas cautionner le recul du service public et l'abandon partiel de son accueil public liés aux suppressions d'emplois.

Nous demandons à la direction de prendre en compte les conditions de travail certainement dégradées par l'augmentation de la charge de travail de ces postes.

Vote sur les réorganisations des SAID des SIP de Lorient Sud et de Vannes-Golfe

Solidaires Finances Publiques se positionne contre cette réorganisation pour les motifs suivants :

- La constitution de SAID avec un plus grand nombre d'agents dans un même espace va obligatoirement entraîner la dégradation des conditions de travail (nuisances sonores...),
- les bureaux collectifs ne peuvent en aucun cas devenir des espaces de mutualisation pertinents,
- la répartition des charges trouvera rapidement ses limites.

Pour nous, il s'agit bien du choix de la Direction de se contenter de répartir la pénurie de personnel.